

PROGRAMME D'EXCELLENCE EN GESTION DES EAUX PLUVIALES



MISE EN CONTEXTE

Basé sur le même principe que les autres programmes d'excellence de Réseau Environnement, le programme d'excellence en gestion des eaux pluviales (PEXGEP) vise à stimuler, outiller et reconnaître les organismes municipaux qui s'engagent en matière de gestion durable des eaux pluviales. Le programme s'adresse aux organisations municipales (OM) : MRC, municipalités et villes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

1

Intégrer la gestion durable des eaux pluviales dans le plan d'aménagement du territoire

2

Soutenir l'utilisation de moyens adaptés qui permettent de limiter le volume de ruissellement, d'améliorer la qualité de l'eau et de limiter les débits

3

Échanger les bonnes pratiques dans le cadre bâti et de nouvelles constructions

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce que le programme offre :

- **Approche participative** et accès à un **réseau de spécialistes**
- Deux **formations** par année et **partage d'expertise** via des communautés de pratique
- **Auto-évaluation** de la performance grâce au suivi d'**indicateurs clés** (environnementaux, réglementaires, sociaux-économiques et de gouvernance)
- **Accompagnement** par une personne ressource pour guider les municipalités dans la mise en œuvre du programme
- **Reconnaissance et valorisation** des efforts avec remises d'attestations lors d'un événement dédié

CE QUE CELA ENTRAÎNE COMME IMPLICATION POUR VOUS

- Participer aux communautés de pratique et formations
2x 1 journée en présentiel ou 2x ½ journée en virtuel, par année
- Compléter les données nécessaires pour l'évaluation de la performance, selon les exigences
1 ½ à 2 jours par année, selon les estimations issues du test pilote
- Payer les coûts d'adhésion annuels

FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

Le programme mise sur l'**approche participative** et le **partage d'expertise** pour améliorer les pratiques et viser l'excellence en gestion des eaux pluviales

Le programme se veut flexible, évolutif et inclusif. Le programme offrira aux adhérents des outils de dépistage simples permettant d'avoir une bonne connaissance de leur territoire et de leur réseau pluvial, de faire l'inventaire de leurs pratiques de gestion optimale (PGO), et de participer à une communauté d'échanges sur les bonnes pratiques du domaine et les éléments techniques clés à mettre en œuvre.

Les progrès de l'organisme municipal participant sont évalués annuellement grâce à une grille d'indicateurs. Cette évaluation se décline en **Niveaux** et en **Étoiles**, qui permettent respectivement de mesurer la progression ainsi que la performance.

Les Niveaux

Basés sur des données descriptives (qualitatives), ils permettent d'évaluer la progression de l'organisation municipale dans la mise en œuvre des actions.

Les Étoiles

Basées sur des données numériques (quantitatives), elles permettent de mesurer la performance de l'organisme municipal.

L'amélioration continue de chaque organisme participant est récompensée par des **reconnaisances** lors d'une cérémonie annuelle.

Le programme n'offre pas de soutien financier pour des projets.

Toutefois, il offre une légitimité à la municipalité participante, l'accompagne dans les processus et facilite le partage de connaissance, dont :

- les ressources à disposition des municipalités
- les étapes de mise en œuvre des projets
- les bonnes pratiques en gestion des eaux pluviales
- des exemples de réalisations optimales

À l'inscription : Réception des outils

Printemps : Première communauté de pratique et formation

Fin de l'été : Deuxième formation et communauté de pratique

Automne : Compilation des données par l'organisme municipal, avec le soutien du chargé de projet de Réseau Environnement au besoin

Fin de l'Automne : Évaluation des données par Réseau Environnement

Hiver: Remise des reconnaissances

CALENDRIER

Activité	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Communautés de pratique #1												
Communautés de pratique #2												
Compilation des données dans l'outil												
Évaluation des données												
Remise des reconnaissances												

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- S'engager à participer au programme et à déléguer une **personne-ressource**, par adoption d'une résolution du conseil municipal si nécessaire ;
- Payer les **frais d'adhésion**.

L'adhésion est pour une année. Le tarif est calculé en fonction de la population desservie par les organismes municipaux. Les tarifs 2024 sont décrits ci-dessous.

Un rabais s'applique lors de l'adhésion à plusieurs programmes d'excellence de Réseau Environnement.

Population desservie	Tarifs 2024 pour les non membres (inclut une adhésion à Réseau Environnement et les avantages associés)	Tarifs 2024 pour les membres
Moins de 5 000 habitants	950 \$	630 \$
5 001 à 10 000 habitants	1 480 \$	1 160 \$
10 001 à 25 000 habitants	2 370 \$	1 700 \$
25 001 à 50 000 habitants	3 380 \$	2 380 \$
50 001 à 100 000 habitants	4 890 \$	3 390 \$
100 001 à 250 000 habitants	6 860 \$	4 530 \$
250 001 habitants et plus	9 620 \$	5 520 \$

Bénéfices

L'accès à un **programme reconnu**, élaboré sur mesure pour l'amélioration de la gestion des eaux de ruissellement

L'**implication active** des employés municipaux qui adhèrent et participent à la démarche

L'**optimisation** de la mise en œuvre et de l'entretien des ouvrages à l'aide de procédures, manuels, et outils éprouvés afin de maintenir les plus hauts standards de qualité

L'accès à une information de pointe grâce à un **réseau d'experts** nord-américains et européens

La **reconnaissance des actions** menées par la municipalité

La **satisfaction des citoyens** par la mise en place des pratiques exemplaires et l'amélioration du cadre de vie

CE PROGRAMME VOUS INTÉRESSE ?

Pour obtenir plus d'information ou pour adhérer, contactez Agathe Stevenin au
astevenin@reseauenvironnement.com

ou visitez notre site web : <https://reseau-environnement.com/secteurs/eau/programmes/pexgep-programme-dexcellence-en-gestion-des-eaux-pluviales/>